

Des personnes engagées pour l'accessibilité



A lors que le Maire a présenté ses vœux en langue des signes et en braille (carte de vœux) en janvier, la Commission communale pour l'accessibilité (CCA) poursuit sa mission plurielle :

- Lister les établissements recevant du public ayant élaboré un Ad'AP (agenda d'accessibilité programmée) et ceux accessibles aux personnes handicapées.
- Constater la mise en accessibilité dans les domaines de la voirie, du transport, des espaces publics et dans tout ce qui a trait aux déplacements ; recenser les logements accessibles.
- Permettre une vision prospective en étant force de proposition et de sensibilisation pour améliorer l'existant.

Cet observatoire local de mise en accessibilité du territoire est une instance dont la coordination est confiée au CCAS par le biais de son Pôle handicap. La CCA s'est renouvelée en décembre dernier avec deux tiers de nouveaux

membres. Six élus – Anne Bullet, Emmanuel Chambon, Roger Lhoste, Dominique Lafon, Pierre-Henri Constant et Léa-Iris Poggi – y participent avec cinq membres associatifs bénévoles :

- Marie de Vienne, présidente de France Alzheimer 92,
- Simon Gardaix, président de l'association des commerçants,
- Annick Moron, bénévole de Valentin Haüy,
- Alain Baudry, directeur général adjoint de l'UNAPEI 92,
- Guy-Michel Boulard, délégué d'APF France handicap.

La CCA met à profit l'expertise de chacun pour améliorer la mise en accessibilité du territoire et établit un rapport annuel présenté en conseil municipal. Si son existence est une obligation légale, la Ville s'inscrit dans une démarche d'inclusion avec des équipements et une voirie plus accessibles à tous. *



Neige et verglas : soyez réactif !

En cas d'épisode neigeux, la Ville met en œuvre ses moyens humains et matériels pour appliquer son plan neige et verglas avec la sécurisation des voies et le traitement des accès piétons aux abords des équipements publics. Elle met également à disposition des Fontenaisiens des bacs à sel répartis sur l'ensemble de la ville. Les emplacements sont visibles sur <https://fontenay-aux-roses.plan-interactif.com> (onglet « Bacs à sel » dans le menu de gauche). Les riverains sont par ailleurs tenus de déneiger les trottoirs devant leur habitation pour permettre le passage des piétons.

Démarches simplifiées pour la Petite enfance

La rubrique Petite enfance du site Internet de la Ville a été retravaillée afin de mieux répondre aux besoins des parents et futurs parents. La démarche d'inscription en crèche municipale est ainsi facilitée puisqu'il est possible de faire une pré-inscription en ligne et de compléter cette pré-inscription par l'envoi des pièces justificatives par mail (petiteenfance@fontenay-aux-roses.fr). Pour rappel, le *Guide Petite enfance 2020-2021*, ressource précieuse pour les jeunes parents, est également téléchargeable sur le site de la Ville rubrique Famille / Petite enfance.



➔ www.fontenay-aux-roses.fr

GUICHET FAMILLE

Des rendez-vous en un clic !

La Ville a lancé le système de « Clic RDV » pour les démarches des familles : les inscriptions scolaires en maternelle (voir page 13) ou les pré-inscriptions en crèches. Pour cela, il suffit de se rendre sur le site de la Ville, rubrique Démarches et services en ligne / Enfance (ou Petite enfance selon votre cas) et de sélectionner le créneau qui vous convient parmi ceux proposés puis de vous rendre au guichet famille à la date et à l'heure choisies.

À noter : la prise de rendez-vous en ligne est aussi proposée pour les différentes démarches d'état civil et reste bien sûr possible par téléphone à l'accueil de la mairie au 01 41 13 20 00.

Un séminaire de santé organisé par Laurent Vastel en janvier

Le Maire de Fontenay-aux-Roses, professeur de médecine et vice-président de Vallée Sud – Grand Paris en charge de la santé, a réuni les maires adjoints à la santé et les centres municipaux de santé du territoire le 14 janvier dernier. L'objectif : définir une stratégie territoriale relative à la vaccination contre la Covid-19.

La rencontre en visioconférence du 14 janvier avec les élus et les structures de santé de Vallée Sud – Grand Paris (VSGP) avait pour ordre du jour la campagne de vaccination sur le territoire. Celle-ci a débuté pour les personnes les plus fragiles (résidents d'Ehpad et soignants de plus de 50 ans puis personnes âgées de plus de 75 ans) et s'étendra dans les semaines à venir au reste de la population. Il était donc essentiel de dresser un état des lieux des besoins et problématiques des CMS, en première ligne de la crise sanitaire ; de proposer une action coordonnée en s'appuyant sur les équipements et l'Agence régionale de santé et de rassembler les professionnels de santé avec la création de communautés professionnelles territoriales de santé. En parallèle, la Ville a organisé une large campagne de dépistage de la Covid-19 par test PCR du 13 au



16 janvier. Et deux premiers centres de vaccination, à Clamart et à Châtenay-Malabry, ont ouvert au public éligible dès le 18 janvier (voir aussi page 2). *

Faites-vous dépister les 5 et 6 février

La Ville organise une deuxième campagne de dépistage de la Covid par test PCR vendredi 5 et samedi 6 février. Le dépistage se déroule au gymnase Jean Fournier (7, rue des Potiers), il est gratuit et sans rendez-vous, présentez-vous muni de votre carte vitale et d'une pièce d'identité. Horaires et infos : www.fontenay-aux-roses.fr

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Réunions d'information entreprise

Vallée Sud – Grand Paris organise des réunions d'information à distance pour la création d'entreprise. La visioconférence du mardi 2 février à 14h sur le thème « Comment créer avec peu de capital ? » sera co-animée par l'Association pour le Droit à l'Initiative Économique (ADIE) et celle du mardi 9 février à 10h sur le thème « Entreprendre au sein d'une coopérative » sera co-animée par Coopaname. La conférence en ligne du jeudi 4 mars à 10h avec Hauts-de-Seine Initiative portera sur l'accompagnement des porteurs de projet de création/reprise d'entreprise et la recherche de financements complémentaires.

➔ Inscription obligatoire sur : www.vallesud.fr



Un partenariat pour l'emploi avec Active Faraide

L'association Active Faraide forme des personnes sans emploi et met à disposition ses salariés pour des particuliers, des entreprises ou des collectivités, comme la Ville de Fontenay-aux-Roses. Ainsi, cet acteur local de l'économie sociale et solidaire a embauché en 2020 plus d'une vingtaine de Fontenaisiens pour des remplacements en mairie dans différents services (restauration scolaire, gardiennage de gymnase, surveillance points école, lingère petite enfance, manutention, etc.), pour un total de 8 647 heures de mission. Ce partenariat avec la Ville est bénéfique pour tous, avec un service de prestations efficace et des profils adaptés aux recherches. Cela a d'ailleurs donné lieu à deux recrutements pour la Ville en 2020 : un agent au service des Sports et un à la restauration scolaire. Trois autres contrats avaient déjà été conclus en 2018, une issue qui traduit la réussite de la démarche d'insertion d'Active Faraide.

➔ www.active-faraide.fr

Devenez « bénévole d'un jour »



Vous souhaitez vous rendre utile ? La collecte des Restos du Cœur se déroulera les 5, 6 et 7 mars prochains et l'association recherche des bénévoles d'un jour pour collecter dans les supermarchés de la ville.

Les Restos du Cœur ont en effet besoin de renfort pour cette collecte solidaire qui permet d'assurer une continuité de l'aide alimentaire toute l'année grâce aux produits collectés.

Faites-vous connaître au 01 47 02 95 75 ou par mail : ad92.fontenay@restosducoeur.org